



## TARIFS AMENDES CRITERIUM U13 NIVEAU 2 & NIVEAU 3 – SAISON 2020/2021

MOTIF	MONTANT
Feuille de match envoyée hors délai ( <i>doit parvenir au district avant le Mardi 18h qui suit la rencontre</i> )	15 €/semaine
Plateau annulé pour terrain impraticable (ou autre motif exceptionnel) mais District non prévenu par Email à <a href="mailto:secretariat@district-foot-65.fff.fr">secretariat@district-foot-65.fff.fr</a> ( <i>au plus tard le mardi qui suit le plateau annulé</i> )	15 €
Feuille de match non conforme ( <i>différente de celle envoyée aux clubs et en téléchargement sur le site</i> )	25 €
Absence délégué du plateau avec n° de licence obligatoire du club recevant ( <i>le délégué du plateau est différent de l'éducateur de l'équipe</i> )	25 €
Absence du n° de licence dirigeant ou éducateur	25 €
Absence du n° de licence joueur ( <i>aucune mention « en cours » ne sera acceptée. Soit le joueur à la licence avec le n°, soit on inscrit le n° CI avec présentation du bordereau de demande de licence</i> )	10 €
Forfait non excusé	30 €
Résultats des rencontres du Critérium non mentionnés	25 €

*Validé par le Comité Directeur*